



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**  
Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

**1. Intitulé du projet**

Projet de construction de l'unité de méthanisation agricole de la SAS TOUR METHA.

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom

Prénom

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 3 0 1 3 2 7 2 6 0 0 0 1 9

Forme juridique

SAS

Monsieur CARTERET Anthony, Président

SAS TOUR METHA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et  
dimensionnement correspondant du projet

**N° de catégorie et sous-catégorie**

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie  
(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))

Catégorie 1) Installations classées pour la

protection de l'environnement. b) Autres

installations classées pour la protection

de l'environnement soumises à

enregistrement.

Catégorie 26) Stockage et épandages de

boues et d'effluents.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition  
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

**4. Caractéristiques générales du projet**

Construction d'une unité de méthanisation agricole.  
La quantité de matières traitées sera de 71,3 tonnes par jour.  
L'installation sera alimentée uniquement par des effluents d'élevage et des matières végétales quelles soient brutes ou issues de  
procédés de transformation.

DREAL Bourgogne-Franche-Comté  
Unité départementale de VESoul  
1, rue de la Préfecture  
70000 VESoul  
Tél : 03 84 77 70 69 - Fax 03 84 77 70 69

Reg. n° 17108/2020

Bruno BOUOIR



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

CHARMES SAINT VALBERT

le,

17/08/2020

Signature